



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.12.2019 (F) Version 5.3
Pulvérisation à partir

! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Pulvérisation à partir

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Conditions d'utilisation recommandées

Aide de manière fiable avec les moteurs froids et humides.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

F.W.Klever
Hauptstraße 20, D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96

E-Mail info@ballistol.de
Internet www.ballistol.de

Service des renseignements

Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder
Giftnotrufzentrale 022819240
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Aérosol 1 STOT SE 3	H222, H229 H336	
------------------------	--------------------	--

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS07



Mot signal

Danger

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes de sécurité

Généralités

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

! Stockage

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en vol.]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
60-29-7	200-467-2	oxyde de diéthyle	> 35	Flam. Liq. 1, H224 / Acute Tox. 4, H302 / STOT SE 3, H336
74-98-6	200-827-9	Propan	ca. 15	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane	ca. 33	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas

Remarques complémentaires

Aérosol: propulseur propane / butane

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
Conduire chez le médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.



Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Assurer un traitement médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

narcose

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse

poudre ABC

dioxyde de carbone

sable

Moyens d'extinction inappropriés

jet bâton

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques diverses

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.12.2019 (F) Version 5.3
Pulvérisation à partir

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Suivez les instructions d'utilisation!

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Eviter d'inspirer les aerosoles.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.
La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Classe de stockage (RFA) 2B

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
60-29-7	oxyde de diéthyle	8 heures	308	100	
		Court terme	616	200	

Remarques complémentaires

En pulvérisant tout le contenu d'une bombe aérosol de 200 ml dans une pièce de 20m², aucune des limites ne sera atteinte, de sorte qu'une mesure de limite n'est pas nécessaire.

8.2. Contrôle de l'exposition

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

Aérosol

Couleur

incolore, limpide

Odeur

de solvant

Seuil olfactif



non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non déterminé				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	ab -104 °C				(Propan)
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	170 °C				Les informations se réfèrent au solvant.
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	ca. 1,5 Vol-%				(Propan)
Limite supérieure d'explosibilité	ca. 10,9 Vol-%				(Propan)
Pression de vapeur	587 hPa	20 °C			L'indication se réfère à l'éthanol
Densité relative	0,71 g/cm ³	20 °C			données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	12 g/l	20 °C	1013 hPa		
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				
Propriétés comburantes	Aucune information disponible.				
Propriétés explosives	Aucune information disponible.				
9.2. Autres informations	Aucune information disponible.				

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

Informations diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	1215 mg/kg	rat		Données se rapportant au composant principal



	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
CL50 aiguë par inhalation	73000 mg/l (4 h)	rat		Les données se rapportent à la composante principale.
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Si manipulé correctement et utilisé comme prévu, le produit ne cause aucun effet nocif à notre expérience et à l'information fournie à nous.

Constatations empiriques

dessèche la peau

le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit flotte sur l'eau, est sous forme liquide, n'est pas adsorbé sur les particules du sol et passe en phase vapeur. Pas de contamination des eaux souterraines.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

14 06 03*

Nom du déchet

autres solvants et mélanges de solvants

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.12.2019 (F) Version 5.3
Pulvérisation à partir

Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1950	1950	1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Druckgaspackung	Aerosols flammable	Aerosols, flammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2.1	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations (UE)

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Directive aérosol (75/324/CEE).

Réglementation nationale

Remarques relatives à la limitation d'activité

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de danger pour l'eau 1 Valeur de littérature

Ordonnance relative aux incidents Nr.: 7 b



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.12.2019 (F) Version 5.3
Pulvérisation à partir

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Les informations de cette fiche de données technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juri

Informations diverses

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 5.2

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.